|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 7** | **Document C17/34-F** |
| **31 mars 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES Technologies de l'information et de la communication (FDTIC) |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document a pour objet de rendre compte de la situation du Fonds pour le développement des technologies de l'information et de la communication (FDTIC) et de son utilisation pour la mise en oeuvre de projets de développement.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport et à **approuver** le transfert d'un montant de 2 millions USD du Fonds de roulement des expositions au compte de capital du FDTIC.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 11 (Rév. Busan, 2014)*](http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/conf/S-CONF-ACTF-2014-PDF-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires; Résolutions* [*1111*](http://www.itu.int/council/index97/1997/131/131.html)*,* [*1114*](http://www.itu.int/council/index97/1997/134/134.html) *et* [*1338*](http://www.itu.int/md/S11-CL-C-0106/en)*du Conseil.* |

# 1 Introduction

1.1 Comme le stipule la Constitution de l'UIT, l'une des fonctions du Secteur du développement des télécommunications de l'Union consiste à s'acquitter de la double responsabilité de l'Union en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies et agent d'exécution pour la mise en oeuvre de projets.

1.2 Le [Fonds FDTIC](http://www.itu.int/en/ITU-D/Partners/Pages/ICT-DF/default.aspx) est le fruit d'une initiative spéciale lancée en 1997 et visant à développer les partenariats et à encourager les Etats Membres, Membres des Secteurs, secteurs public et privé, organisations multilatérales, institutions financières, agences de développement, etc., à s'engager (financièrement ou de toute autre façon) afin d'assurer la mise en oeuvre des projets à l'échelle nationale, régionale ou mondiale, dans l'intérêt du développement durable. Ce Fonds est utilisé comme capital de démarrage en vue d'inciter les membres et les partenaires à mobiliser d'importantes ressources en vue de satisfaire la totalité des besoins de financement au titre des projets.

1.3 La Commission de direction du FDTIC[[1]](#footnote-1) est chargée a) d'examiner et d'approuver les projets pour lesquels un financement par le FDTIC est demandé, b) d'approuver le montant des financements attribués par le FDTIC aux projets approuvés; et c) de suivre l'évolution de la mise en oeuvre et les résultats budgétaires des projets financés par le FDTIC.

# 2 Principales activités du FDTIC et évolution

2.1 Les membres de la Commission de direction du FDTIC se sont réunis le 1er septembre 2016 (50ème réunion de la Commission de direction du FDTIC) et le 14 mars 2017 (51ème réunion de la Commission de direction du FDTIC).

2.2 A sa 50ème réunion, la Commission de direction du FDTIC a examiné et approuvé le financement des deux projets suivants:

– ***Création d'un Centre des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les personnes handicapées dans la région des Etats arabes***: Ce projet se rapporte à la mise en oeuvre de l'initiative régionale pour les Etats arabes adoptée par la CMDT-14 et intitulée "Fourniture d'un accès aux télécommunications/TIC, en particulier pour les personnes handicapées". Il vise à établir un centre TIC régional à l'intention des personnes handicapées pour la région des Etats arabes pour promouvoir l'accessibilité des TIC, l'objectif étant de fournir un appui aux parties prenantes régionales dans leurs activités en faveur de l'inclusion et de l'autonomisation des personnes handicapées dans la région des Etats arabes grâce à la mise au point et à la fourniture d'outils TIC accessibles personnalisés et financièrement abordables. Ce projet sur trois ans a fait l'objet d'un accord entre l'UIT et le Ministère des communications et des technologies de l'information de l'Egypte signé le 27 novembre 2016.

– ***Mise en oeuvre d'un réseau large bande hertzien à Madagascar***: Conformément à la Résolution 124 (Rév. Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires "*Soutien au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique*", ce projet vise à renforcer la connectivité moyennant la mise en place d'un réseau large bande hertzien qui permettra de connecter les écoles, les hôpitaux et les installations publiques, de développer des applications TIC et d'assurer un renforcement des capacités. Des projets analogues sont mis en oeuvre dans d'autres pays d'Afrique, par exemple au Burundi, à Djibouti, au Mali, au Burkina Faso, au Rwanda, au Lesotho et au Swaziland.

2.3 A sa 51ème réunion, la Commission de direction du FDTIC a examiné et approuvé le financement des trois projets suivants:

– ***Appui à l'initiative Bahamas Smart Island – Smart Bahamas***: Ce projet vise à aider les Bahamas, qui peuvent être un exemple pour les autres petits Etats insulaires en développement (PEID), à devenir l'une des premières "îles intelligentes" de la région Amériques grâce au développement et à l'utilisation des TIC pour améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'efficacité et la compétitivité des entreprises dans le pays et fournir des services publics plus nombreux et de meilleure qualité de manière pérenne. S'il s'avère une réussite, ce projet pourra être reproduit dans d'autres Etats insulaires des Caraïbes ou ailleurs.

– ***Contrôle du spectre à Cuba***: Ce projet vise à moderniser le système de contrôle des émissions actuellement installé dans la station de contrôle fixe de La Havane (Cuba) et, partant, à améliorer le contrôle du spectre. Une fois modernisée, la station fixe de contrôle des émissions devrait offrir des capacités et des fonctionnalités accrues de contrôle et de mesure des paramètres techniques des stations de radiodiffusion, de radiogoniométrie et de détection des sources de brouillage et des stations de radiodiffusion non autorisées, en particulier dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques. En outre, l'objectif avec ce projet est de former les fonctionnaires cubains concernés et d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences, en particulier en ce qui concerne la gestion du spectre des fréquences radioélectriques.

– ***Récolter les fruits du passage au numérique en Afrique***: Ce projet est un partenariat multi‑parties prenantes placé sous l'égide de l'UIT, de la Commission européenne et de la Commission de l'Union africaine. L'objectif est d'encourager la mise en place d'un réseau large bande hertzien accessible à tous, financièrement abordable et efficace sur l'ensemble du continent africain, grâce à une utilisation améliorée et harmonisée du spectre. Ce projet devrait permettre de résoudre les problèmes liés au spectre aux niveaux national, régional et panafricain, afin de générer des retombées sociales et économiques considérables pour les bénéficiaires finals (habitants des pays d'Afrique) et de donner la possibilité au secteur privé, dans le cadre de partenariats public-privé, de contribuer au développement des services et à l'instauration d'une croissance durable.

A sa 51ème réunion, la Commission de direction du FDTIC a décidé de vérifier l'état des fonds se rapportant aux projets financés par le FDTIC, par exemple pour déterminer si les fonds attribués ont tous été affectés et dépensés; si tel n'est pas le cas, les fonds restants devraient être restitués au FDTIC, lorsque cela est possible. La Commission de direction continuera à examiner régulièrement des propositions de projet et à financer les projets sélectionnés dans différents domaines d'activité, une attention particulière étant accordée aux initiatives régionales approuvées par la CMDT, en fonction des critères et des thèmes définis dans le Règlement intérieur du FDTIC, dans les limites du compte de capital du FDTIC.

# 3 Etat d'avancement des projets relevant du FDTIC

3.1 Mi-mars 2017, le portefeuille de projets financés par le FDTIC comportait 17 projets, à savoir [13 projets en cours](http://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/Portfolio.aspx?Status=Ongoing&Theme=&Region=&Country=&ICTDF=1&Keyword=) et 4 approuvés par la Commission de direction à ses 50ème et 51ème réunions (voir les § 2.2[[2]](#footnote-2) et 2.3). La répartition de ces projets par région et par domaine d'activité est présentée ci-après (Figures 1 et 2).

Monde

Europe

CEI

Amériques

Asie-pacifique

Afrique

Etats arabes

**Fig.2 – Projets financés par le FDTIC par domaine d'activité
(mi-mars 2017)**

Légende:

Développement des technologies et des réseaux

Applications TIC

Télécommunications d'urgence, PMA et PEID

Inclusion numérique

Gestion du spectre et radiodiffusion numérique

3.2 Pour cette même période, quelque 30,7% du portefeuille de projets du FDTIC, qui s'élève à environ 19,7 millions CHF, est financé par des contributions du FDTIC, soit quelque 6,1 millions CHF. La répartition entre financements du FDTIC, autres contributions en espèces et contributions en nature dans les contributions aux projets du portefeuille du FDTIC est présentée dans la Figure 3.



**Autres contributions en espèces: 59,8%**

**FDTIC: 30,7%**

**En nature: 9,5%**

**Fig.3 – Répartition des contributions aux projets du FDTIC**

3.3 Compte tenu des projets approuvés par la Commission de direction du FDTIC à ses 50ème et 51ème réunions, mi-mars 2017, le portefeuille global de projets de l'UIT en faveur du développement ([ici](http://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx)) comportait 59 projets, répartis comme indiqué ci-après en termes de nombre et de contributions (Figures 4 et 5).

**En nature**

**Autres contributions en espèces**

**FDTIC**

# 4 Evolution du compte de capital du FDTIC

4.1 Le montant total des intérêts perçus en 2016 pour le compte de capital du FDTIC, qui comprenaient les intérêts sur le capital du FDTIC (1 015 USD) et les intérêts sur les projets (35 492 USD), a été de 36 507 USD.

4.2 Au 31 décembre 2016, après financement des projets concernés par le FDTIC, le compte de capital du FDTIC s'établissait à 2 587 177 USD, tandis que le Fonds de roulement des expositions s'établissait à 10 075 816,46 CHF.

4.3 Comme le montre la Figure 6, entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2016, le compte de capital du FDTIC est passé de 3,7 millions USD à 2,6 millions USD.

4.4 Suite à l'approbation par la Commission de direction du FDTIC de trois projets (voir le § 2.3) à sa 51ème réunion (mars 2017), le compte de capital du FDTIC devrait s'établir à 1,69 million USD environ.

**3,74**

**1,69 environ**

**2,59**

**2,70**

**2,77**

**1,67**

# 5 Perspectives

Compte tenu des demandes émanant des membres concernant le financement de divers projets, du niveau élevé des contributions des partenaires/donateurs, ainsi que du niveau du compte de capital du FDTIC (qui s'établissait à quelque 1,69 million USD en mars 2017), le Secrétaire général recommande que le Conseil, à sa session de 2017, approuve le transfert d'un montant de 2 millions USD du Fonds de roulement des expositions au compte de capital du FDTIC et poursuivre les efforts en vue de mobiliser des ressources.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. La Commission de direction du FDTIC est composée du Secrétaire général de l'UIT, qui la préside, du Vice‑Secrétaire général de l'UIT et du Directeur du BDT. L'administrateur du FDTIC assume les fonctions de Secrétaire de la Commission de direction. [↑](#footnote-ref-1)
2. La création d'un Centre des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les personnes handicapées dans la région des Etats arabes qui a fait l'objet d'une signature en novembre 2016 fait partie des projets en cours. [↑](#footnote-ref-2)